

Compte rendu de séance

Séance du 12 Mai 2021

L' an deux mil vingt-et-un, le douze Mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur GODEY Éric Maire**.

Présents : Messieurs GODEY, BERNARD, Madame SELZER, Monsieur GILLET, Madame CHARPENTIER, Monsieur VERHEULE, Mesdames DURAND, THOLLIER, BOISCOMMUN.

Absents excusés avec pouvoir :

Monsieur LEBRUN donne pouvoir à Monsieur VERHEULE.
Madame CHAGOURIN donne pouvoir à Monsieur GODEY.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 04 mai 2021

Date d'affichage : 04 mai 2021

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis le 18 mai 2021

et publication ou notification du 18 mai 2021

A été nommée secrétaire : Madame CHARPENTIER.

Le compte-rendu de la séance du 08 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

I. Délibération : Acquisition du plan d'eau et du chemin, route d'Oussoy - Référence n°17/2021.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que Monsieur VALLEE Pierre-Antoine a avisé la commune de la vente de son plan d'eau et du chemin, route d'Oussoy à Lombreuil.

Ce plan d'eau est cadastré section ZC n°200 d'une superficie de 5000 m² et le chemin est cadastré section ZC n°219 d'une superficie de 636 m², situés en zone Nv et Ub2 au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Il rappelle que le plan d'eau est répertorié comme réserve incendie et pourra permettre la création d'une zone de loisirs.

Il précise qu'il s'agit pour la commune d'acquérir ce plan d'eau et le chemin d'un montant global de 20.000,00 euros.

Le propriétaire accepte de vendre au prix convenu et les frais de notaire resteront à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'approuver l'acquisition du plan d'eau cadastré section ZC n°200 pour une superficie de 5000 m² et le chemin cadastré section n°219 d'une superficie de 636 m², appartenant à Monsieur VALLEE Pierre-Antoine, d'un montant global de 20.000,00 euros,
- d'accepter la prise en charge par la commune des frais de notaire,

- de préciser que cette somme est inscrite au budget primitif 2021, section d'investissement, article 2113,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire en tant que personne responsable pour prendre toute mesure d'exécution à la présente délibération et notamment signer l'acte notarié nécessaire à cet achat.

II. Délibération : Travaux d'aménagement du parking de la salle communale - Référence n°18/2021.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de procéder aux travaux d'aménagement du parking de la salle communale par un revêtement en enrobé noir.

Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Départemental du Loiret dans le cadre de l'Appel à projets d'intérêt communal 2021.

Il convient de choisir une entreprise pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- décide de retenir la proposition de l'entreprise Vauvelle Travaux Publics, pour un montant de 16.280,00 euros HT soit 19.536,00 euros TTC.
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget primitif 2021, en section d'investissement, article 2151.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et pièces nécessaires à intervenir.

III. Délibération : Travaux réfection route de Jaugène - Référence n°19/2021.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de procéder aux travaux de voirie concernant la réalisation d'un gravillonnage bicouche à l'émulsion de bitume route de Jaugène.

Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Départemental du Loiret dans le cadre de l'Appel à projets d'intérêt communal 2021.

Il convient de choisir une entreprise pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- décide de retenir la proposition de l'entreprise Vauvelle Travaux Publics, pour un montant de 21.512,00 euros HT soit 25.814,40 euros TTC.
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget primitif 2021, en section d'investissement, article 2151.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et pièces nécessaires à intervenir.

IV. Délibération : Travaux réfection route du Mordereau - Référence n°20/2021.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de procéder aux travaux de voirie de la route du Mordereau, par la mise en oeuvre d'enrobé noir.

Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Départemental du Loiret dans le cadre de l'Appel à projets d'intérêt communal 2021.

Il convient de choisir une entreprise pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- décide de retenir la proposition de l'entreprise Vauvelle Travaux Publics, pour un montant de 8.911,20 euros HT soit 10.693,44 euros TTC.

- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget primitif 2021, en section d'investissement, article 2151.

- autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et pièces nécessaires à intervenir.

V. Composition du bureau de vote pour les élections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021.

Dimanche 20 juin 2021 - 1er tour de scrutin

Horaires	Élections Départementales	Élections Régionales
De 8 h 00 à 13 h 00	Président : Éric GODEY Assesseur : Claude VERHEULE Assesseur : Françoise BOISCOMMUN	Président : Patrice BERNARD Assesseur : Sylvie SELZER Assesseur : Édith THOLLIER
De 13 h 00 à 18 h 00	Assesseur : Grégory LEBRUN Assesseur : Amélie DURAND Assesseur : Roger SOULAT	Assesseur : Thierry GILLET Assesseur : Valérie CHARPENTIER Assesseur : Julien MICALLEF
	Secrétaire : Corinne BERTHONNEAU	Secrétaire : Corinne BERTHONNEAU

Dimanche 27 juin 2021 - 2ème tour de scrutin

Horaires	Élections Départementales	Élections Régionales
De 8 h 00 à 13 h 00	Président : Éric GODEY Assesseur : Thierry GILLET Assesseur : Claude VERHEULE	Président : Patrice BERNARD Assesseur : Sylvie SELZER Assesseur : Édith THOLLIER
De 13 h 00 à 18 h 00	Assesseur : Grégory LEBRUN Assesseur : Marie-Thérèse SOULAT Assesseur : Marie-France COUTÉ	Assesseur : Amélie DURAND Assesseur : Alain CHEVENAUT Assesseur : Joëlle CHEVENAUT
	Secrétaire : Corinne BERTHONNEAU	Secrétaire : Corinne BERTHONNEAU

VI. Affaires diverses.

VI.1 Création plateau traversant Route Départementale 961.

Dans le cadre de l'aménagement sécuritaire, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la création d'un plateau traversant sur la Route Départementale 961, en agglomération, afin de réduire la vitesse.

Cette opération sera financée par l'Agglomération Montargoise Et rives du loing.

Les travaux débuteront courant mai.

Séance levée à 21 heures 30.